

cette barbarie d'exécution qui ressemble à la lecture d'un enfant qui épele et qui ne comprend pas ce qu'il lit.

Aussi ne trouve-t-on que des chantres gagés pour exécuter une musique aussi mal comprise. Les ressources de la fabrique étant fort limitées, on ne peut avoir que peu de chantres, et ceux-ci pour que leur voix arrive aux extrémités de l'église, sont obligés de la grossir démesurément, de la dénaturer, et par suite de la rendre encore plus désagréable.

D'un diocèse à l'autre, et souvent d'une paroisse à l'autre dans le même diocèse, les éditions de plain-chant varient, en sorte que les fidèles qui changent de paroisse ne se reconnaissent plus dans des chants si différents entre eux. Si malgré cela ils veulent s'associer au chant dans les parties communes, il en résulte un désaccord qui dégénère parfois en véritable cacophonie. En conséquence, nous émettons les vœux suivants :

1^o Qu'une édition unique du plain chant, conforme à la tradition, soit universellement adoptée, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, et qu'une bonne méthode d'interprétation, partout généralisée, rende au plain-chant, dont le caractère est si éminemment hiératique, sa primitive beauté ;

2^o Que le plain-chant soit enseigné soigneusement et à fond à tous les élèves des écoles chrétiennes et des collèges catholiques, et spécialement dans les petits et grands séminaires ;

3^o Que les personnes du monde, qui ont de la voix et des notions de musique, soient exhortées à se joindre aux chœurs du lutrin ;

4^o Que les paroissiens notés se répandent de plus en plus de façon à faciliter la participation des fidèles à une bonne exécution du plain-chant ;

5^o Que des cours de plain-chant destinés à former de bons chantres soient organisés dans les grandes villes et dans toutes les paroisses où cela sera possible.

Je passe maintenant à la musique moderne. Je suppose que tous mes auditeurs connaissent la différence constitutive qui la sépare du plain-chant. Celui-ci ne diffère pas seulement de la première par le style. L'introduction dans la musique moderne d'une mesure rigoureuse, d'un rythme généralement plus accentué, de tonalités particulières, de modulations inconnues jusqu'alors et de relations harmoniques spéciales, lui ont donné un caractère tout différent de la musique ancienne.

Et comme l'apparition de la musique moderne a coïncidé avec la réapparition du paganisme dans les arts, de bons esprits se sont demandé s'il ne fallait pas proscrire entièrement la tonalité moderne comme ayant un caractère essentiellement profane.

Pour répondre à cette question, il faut examiner si la musique moderne rentre, oui ou non, dans le domaine de l'art. La réponse, à notre avis, étant affirmative, il en résulte que le nouveau